



CORPORATION MUNICIPALE DE: Notre-Dame-de-Ham

# AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ(E) Christiane Leblanc  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LADITE CORPORATION, QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, LORS D'UNE  
SESSION  RÉGULIÈRE OU  SPÉCIALE QUI SERA TENUE lundi, LE 5 octobre 20  
    A 19h30 HEURES, À (LIEU) centre communautaire 25 de l'Eglise

STATUERONT SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE:

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE: le demandeur souhaite régulariser la  
localisation de la remise qui est présentement implantée en  
cour avant. Selon l'article 5.4.4 du règlement de zonage,  
dans la zone C1, une remise est prohibée en cour avant.

propriétaire : Normand Paquette

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIT:

NO. CIVIQUE: 28, RUE OU RANG: route 161 NO. (S) LOT(S): 21F-2

TOUTE PERSONNE OU ORGANISME INTÉRESSÉS POURRONT SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL  
RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION.

FAIT ET DONNÉ A Notre-Dame-de-Ham CE 15e

JOUR DU MOIS DE septembre 2020

SIGNÉ: Christiane Leblanc

(SECRÉTAIRE-TRÉSORIER OU GREFFIER)



CORPORATION MUNICIPALE DE: Notre-Dame-de-Ham

# AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ(E) Christiane Leblanc

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LADITE CORPORATION, QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, LORS D'UNE

SESSION  RÉGULIÈRE OU  SPÉCIALE QUI SERA TENUE lundi, LE 5 octobre  
2020 A 19h30 HEURES, À (LIEU) centre communautaire 25 de l'Eglise

STATUERONT SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE:

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE: les demandeurs souhaitent obtenir de  
réduire la marge de recul avant afin de pouvoir agrandir le  
bâtiment existant. Selon la grille des normes et usages de  
la zone A2, la marge de recul avant est de 15 mètres. Le  
projet consiste à réduire à 4,8 mètres la marge de recul avant  
pour le bâtiment. Propriétaire : Geneviève Cloutier

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIT:

NO. CIVIQUE: 65, RUE OU RANG: 2 sud NO(S) LOT(S) 18A-P

TOUTE PERSONNE OU ORGANISME INTÉRESSÉS POURRONT SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL  
RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION.

FAIT ET DONNÉ A Notre-Dame-de-Ham CE 15e

JOUR DU MOIS DE septembre 2020.

SIGNÉ: Christiane Leblanc

(SECRÉTAIRE-TRÉSORIER OU GREFFIER)